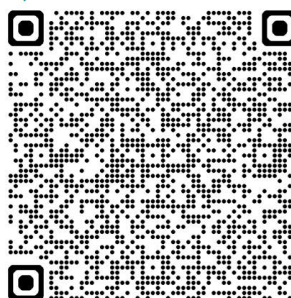


MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Master1 M2E Conseiller Principal d'Education



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Florence Faberon** - Florence.Faberon@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Conseiller principal d'éducation	Guillaume MILIEN	Guillaume.MILIEN@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1 - Conseiller Pédagogique d'Education	durée minimale	calendrier/période
M1 - Lauréat	12 semaines	M1 Lauréat : du 5 octobre au 16 octobre et du 16 novembre au 4 décembre du 1er février au 12 février et du 15 mars au 2 avril et du 31 mai au 11 juin
M1 - Non Lauréat	4 semaines	Non Lauréat : 5 octobre au 9 octobre et du 16 novembre au 20 novembre - du 1er février au 5 février et du 15 mars au 19 mars

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr et Catherine.Briat@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours X				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1	UE 11, UE12, UE21, UE22	30		X
2	UE 13, UE 23	12		X
3	UE 14, UE 24	12		X
4	UE 15, UE 25	6		X

MASTER 1- Parcours Conseiller Pédagogique d'Education

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	1	UE11 - Système éducatif et politiques éducatives		9												
		EC 1 : Approches historiques et contemporaines			EvC	100%	2	E	2 h 00				1	E	2h00	
		EC 2 :Approches sociologiques, philosophique et psychologique														
	1	UE12 - Cadre institutionnel et juridique de la vie scolaire		6												
		EC1 : Environnement juridique			EvC	100%	2	E	2 h 00				1	E	2h00	
		EC2 : Référentiel métier et pilotage														
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle		6												
			EC1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	70%	1	A	1h00				1	A	1h00
			EC2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
			EC3 : Évaluation, égalité des chances et adaptation de son action													

3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation		6											
	EC1 : Connaître l'institution, son histoire			EvT	70%	1	A	1h00				1	A	1h00
	EC2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
	EC3 : Valeurs de la République, citoyenneté et défense			EvT	30%	1	O	15 min				1	O	15 min
4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel		3											
	EC1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier			EvT	75%	1	A	30 min				1	A	30 min
	EC2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner			EvT	25%	1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1		30											
1	UE21 - Élèves, apprentissages et pratiques		9											
	EC1 : Développement de l'adolescent, processus d'apprentissage et besoins éducatifs particuliers			EvC	100%	2	E	2 h 00				1	E	2h00
	Communication, travail partenarial et dynamique d'équipe													
1	UE22 - Climat scolaire et parcours des élèves		6											
	EC1 : Conditions de vie des élèves, climat scolaire et prévention des violences			EvC	100%	2	E + O	2h00 + 15 min				1	O	15 min
	EC2 : Citoyenneté participative et engagement des élèves													

2	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle		6											
		EC1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	1	A	1h00				1	A	1h00	
		EC2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
		EC3 : Évaluation, égalité des chances et adaptation de son action			EvT	30%	1	O	15 min				1	O	15 min
	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation		6											
		Connaître l'Institution, son histoire			EvT	70%	1	A	1h00				1	A	1h00
		EC2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
		Valeurs de la République, citoyenneté et défense			EvT	30%	1	O	15 min				1	O	15 min
	4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel		3											
	Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier			EvT	75%	1	A					1	A		
	Se former et utiliser le numérique pour enseigner			EvT	25%	1	A					1	A		
	Semestre 2		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 15 EC2 : nature des épreuves "autre" : QCM

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM 1h00

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM 1h00

UE 15 EC1 : Autre : Travail à rendre

UE 23 EC1 ET EC2 : Autre : QCM 1h00

UE 24 EC1 ET EC2 : Autre : QCM 1h00

UE 15 EC1 : Autre : Travail à rendre

UE 15 EC2 : Autre : Travail à rendre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC